



**PRÉFET
DE LA SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Bureau de Contrôle de Légalité

DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ
ET DE LÉGALITÉ

Arrêté préfectoral

**portant sur le versement d'un acompte au titre de l'article 14 de la loi de finances
rectificative 2022 aux communes et groupements de communes**

Le Préfet de la Savoie
Chevalier des Palmes Académiques
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu la loi n° 2022-1157 du 16 août 2022 de finances rectificative pour 2022, notamment son article 14 ;
Vu le décret n° 2022-1314 du 13 octobre 2022 pris en application de ladite loi ;

Sur proposition de la Secrétaire Générale de la Préfecture de la Savoie,

ARRÊTE

Article 1^{er} : Une somme de **688 186 €**, répartie selon l'état annexé au présent arrêté, est versée aux communes et groupements de communes au titre d'acomptes attribués dans les conditions prévues au III de l'article 14 de la loi référencée ci-dessus.

Article 2 : L'imputation budgétaire et comptable s'effectuera selon les modalités suivantes :

Compte à débiter (DDFIP)	Code CDR	Colbert/ Chorus	Compte à créditer (bénéficiaire)
465.1100000	COL7903000	non interfacée	7488 en M14 et M57A 74888 en M57D

Article 3 : La Secrétaire Générale de la Préfecture de la Savoie et le Directeur départemental des finances publiques de la Savoie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Article 4 : En application des dispositions des articles R 414-6, R.421-1 et R.421-5 du code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux, devant le tribunal administratif de Grenoble, dans le délai de deux mois à compter de sa notification, notamment via l'application "TELERECOURS citoyens" sur le site www.telerecours.fr.

Chambéry, le
LE PRÉFET

28 NOV. 2022

Pour le Préfet et par délégation
La Secrétaire Générale,

Juliette PART

CODE	LIBELLE BUDGET	Montant de l'acompte	Trésoreries
73004	AILLON-LE-JEUNE	6 456 €	SGC CHAMBERY
73008	AIX-LES-BAINS	259 797 €	AIX LES BAINS
73030	BARBY	19 189 €	SGC CHAMBERY
73070	CHAMPAGNEUX	2 345 €	SGC PONT DE BEAUVOISIN
73071	CHAMPAGNY-EN-VANOISE	26 522 €	SGC MOUTIERS
73123	LA GIETTAZ	3 454 €	SGC ALBERTVILLE
73130	GRIGNON	11 901 €	SGC ALBERTVILLE
73142	LANDRY	11 013 €	SGC MOUTIERS
73150	PLAGNE-TARENTEISE (LA)	101 474 €	SGC MOUTIERS
73153	MARTHOD	6 385 €	SGC ALBERTVILLE
73202	PLANCHERINE	1 140 €	SGC ALBERTVILLE
73213	LA RAVOIRE	73 757 €	SGC CHAMBERY
73220	SAINT-ALBAN-DES-HURTIERES	3 449 €	VAL D'ARC
73289	LA TABLE	1 420 €	SGC CHAMBERY
73304	VAL-D'ISERE	88 595 €	SGC MOUTIERS
20041010	CC COEUR DE SAVOIE	59 757 €	SGC CHAMBERY
257301960	SIVOS MONT TOURNIER	2 754 €	SGC PONT DE BEAUVOISIN
257302307	SIVU ENFANCE JEUNESSE ARTS CANTON LA RAVOIRE	1 965 €	SGC CHAMBERY
257302471	SIVOS LA CHAVANNE PLANAISE	2 225 €	SGC CHAMBERY
257302539	ASYMIX ASSEMBLEE PAYS TARENTEISE VANOISE	4 588 €	SGC MOUTIERS

TOTAL	688 186 €
-------	------------------